

MINISTERE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF
DIRECTION GENERALE DE LA COMPETITIVITE, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

DEMANDE D'INDICATIF PERSONNEL (OU REUTILISATION D'UN INDICATIF ATTRIBUE)

Constitution de votre dossier

- un chèque ou d'un mandat cash de 46 € établi àl'ordre de "REGIE RECETTES MEFI MAISONS-ALFORT"
- la copie de votre certificat d'opérateur
- un justificatif d'identité (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille).

Cette demande dûment remplie doit être retournée accompagnée des documents demandés à :

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES - Service REGIE 78 avenue du général de Gaulle - 94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

Pour toutes questions relatives à la gestion des indicatifs, veuillez contacter le Pôle de Saint Dié au : 03.29.42.20.74

- (1) Faire une croix dans la case choisie (Rappel : chaque opérateur disposant d'une station personelle doit l'avoir déclarée auprès de l'ANFR)
- (2) Les informations recueillies dans le cadre du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des indicatifs et des certificats des services d'amateur par l'ANFR. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au Pôle de Saint Dié de l'ANFR dont les coordonnées téléphoniques sont mentionnées ci-dessus et dont l'adresse électronique est la suivante amat@anfr.fr

NB: Le demandeur s'engage à respecter les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par son installation radioélectrique en application du décret 2002-775 du 3 mai 2002